

## A propos de «Eléments pour une éthique de la vulnérabilité», de Corine Pelluchon

# Pour une éthique sociétale et une éthique de la Terre

Jean Martin



Corine Pelluchon  
**Eléments pour une éthique de la vulnérabilité**  
 Paris: Ed. du Cerf; 2011  
 352 pages. 24 Euro  
 ISBN : 978-2-204-08824-4

### La liberté ne vaut que par les limites qu'on lui met

A l'évidence, si nous voulons que l'écologie, considérée dans un sens large et humaniste, ne se réduise pas à des déclarations d'intention, des changements sont indispensables dans nos façons de consommer, de produire et d'agir sur notre milieu de vie. Avec des enjeux liés à la démocratie et à la liberté de chacun

occidentale, dominantes jusqu'ici, sont basées sur l'idée d'un *homo oeconomicus*, agent libre qui prend des décisions correspondant toujours à son intérêt personnel bien compris. Aujourd'hui, la plupart des observateurs admettent que ce modèle, malgré une certaine force explicative, n'est pas toujours vérifié, est trop simple (je pense à cet égard notamment aux efforts très estimables, à 90 ans, du philosophe fran-

### Un ouvrage sur la question majeure, mais insuffisamment approfondie, de notre vivre ensemble aux côtés des autres êtres vivants.

de faire tout et n'importe quoi. Or, la liberté ne vaut que par les limites qu'on lui met; exercée sans discernement, elle imposera à nos descendants une vie qu'on peut dire diminuée. La philosophe française Corine Pelluchon publie un ouvrage sur la question majeure, mais insuffisamment approfondie, de notre vivre ensemble aux côtés des autres êtres vivants [1].

çais Edgar Morin – [2]). Surtout et contrairement à ce que prétendent ses thuriféraires, il ne mène pas à une société plus démocratique et encore moins à une société harmonieuse respectueuse des droits des gens.

### Le «contractualisme» n'est pas la solution

Nous voyons une «exaltation de la liberté vécue comme le pouvoir de choisir et de changer les objets de son désir». Nous cherchons, dans la foulée des Anglo-saxons, à régler cela par le moyen du contractualisme selon quoi les individus passent un contrat et définissent les principes de justice, étant ceux auxquels ces principes sont appliqués. Pelluchon souligne que ce cadre politique repose sur une définition de l'agent moral autonome qui laisse de côté les personnes qui ne sont pas capables de prendre part aux décisions, qu'elles soient handicapées, défavorisées ou peu instruites. «La justice doit avoir un sens au-delà de l'égalité stricte entre ce que les uns et les autres sont en état de donner.» S'agissant des personnes avec handicap, même si leur situation s'est beaucoup améliorée chez nous au cours du dernier demi-siècle, l'auteure relève que «des progrès restent à faire pour passer de la sollicitude et de la protection à l'intégration et à la citoyenneté».

### En médecine et dans les soins

En termes d'éthique médicale, j'ai beaucoup promu au cours de mon activité de médecin cantonal les droits du patient (inclusion d'un chapitre sur ce thème dans la loi vaudoise sur la santé publique dès 1985) et l'autonomie de ce dernier. A ce sujet et y compris aux Etats-Unis, on a ensuite critiqué parfois une «théologie» de l'autonomie. En effet, on ne peut pas effacer complètement l'asymétrie de la relation soigné-soignant; un certain paternalisme non directif, bienveillant, n'est pas inadéquat. C'est ce que soulignent des éthiciens européens tels que Benaroyo [3].

Nous ne sommes pas assez attentifs (je crains ne pas l'avoir été) aux excès de l'individualisme libertarien, tel qu'il s'exprime par exemple en ce moment dans la campagne présidentielle des Etats-Unis. C'est un problème en éthique et en sociologie comme en économie: les théories économiques d'inspiration

Pour Pelluchon, il est urgent de réfléchir à la manière dont «on désire consacrer des ressources humaines et financières à des recherches sur l'allongement de la durée de la vie d'une minorité pouvant s'offrir ces techniques», posant tout le problème de l'accès aux soins. C'est aussi mon avis; ces questions se posent par exemple en ce qui concerne les démarches de *enhancement* [4].

### Ethique de la Terre

C'est le titre de la première partie du livre. Il s'agit de «corriger ce qu'il peut y avoir d'erroné dans la vision du monde ayant conduit à un développement dont la crise environnementale, économique et sociale actuelle fait ressortir les violences ordinaires et extraor-

jean.martin[at]saez.ch



Corine Pelluchon: «En concevant la nature comme un simple réservoir de ressources, nous sommes passés à côté de sa valeur intrinsèque.»

dinaires.» Réfléchir entre autres à «ce que notre agriculture et nos usages du vivant révèlent de nous, de la manière dont nous nous pensons (...), aboutissant à des pratiques insensées où le diktat de la rentabilité justifie l'adaptation des animaux à l'élevage industriel et exige l'insensibilisation des hommes travaillant dans ces conditions».

«En concevant la nature comme un simple réservoir de ressources, nous sommes passés à côté de sa valeur intrinsèque. En outre, nous nous sommes mépris sur l'homme, considéré comme un individu et défini par ce qui le sépare des autres, par son désir de s'approprier, d'exproprier, d'affirmer son droit de profiter contre celui des autres.»

A ce sujet, Corine Pelluchon fait référence aux travaux d'Aldo Leopold et d'Arne Naess, des pères de l'écologie [5, 6], qui veulent la reconnaissance de cette valeur intrinsèque et d'une relation éthique à la terre. Il s'agit donc de refuser que les intérêts de l'Homme soient les seuls qui importent. «La dégradation de la nature n'est pas seulement indigne de l'homme. Elle n'est pas seulement inéquitable au regard des générations futures. L'homme ne peut pas en toute impunité détruire les conditions de survie des autres espèces ni épuiser la terre. La difficulté de l'écologie est que le tribunal devant lequel il doit rendre des comptes est composé de juges muets !»... Remarque forte: Par l'empreinte écologique de nos activités, qui déterminent l'environnement de la planète, nous sommes devenus des «agents géologiques» (à savoir, notre influence devient du registre des périodes géologiques, bien plus longues que les évolutions biologiques).

«La nature est vulnérable (...), c'est un patrimoine appartenant à tous les hommes qui [devraient pouvoir] en jouir en la contemplant.» Pelluchon cite J.-B. Callicott pour qui la valeur intrinsèque de la nature renvoie à la capacité des hommes à la reconnaître\*. Au reste, en rapport avec la place de l'homme

(centrale et souveraine ou participante, comme un *primus inter pares*\*\*), il faut refuser l'opposition binaire entre humanisme et écologie, souligne-t-elle.

Très pratiquement, il faut considérer *l'éthique du quotidien*, des choix de consommation et du style de vie de chacun. Pelluchon: «Je suis la manière dont j'habite la terre et dont je consomme en utilisant une part de l'énergie et des ressources, *en faisant ou pas de la place, dans ma vie, au respect des diverses formes de vie.*» (c'est J. M. qui souligne).

### La société libérale est réticente aux mesures de prévention

Ici intervient un enjeu politique qu'on peut dire gauche-droite (même si cette distinction perd aujourd'hui de sa pertinence): «cette voie étroite entre l'éthique minimaliste, qui borne l'action coercitive de l'Etat aux seules actions entraînant de réels préjudices mais ne permet pas de résoudre les problèmes dépassant la sphère de la vie privée et des moeurs, d'une part, et d'autre part l'éthique maximaliste que nous avons en vue» (l'auteur français Ruwen Ogier est un porte-parole actuel de l'éthique minimaliste – [7]). Au cours d'une carrière de service public dans le domaine de la santé, j'ai pu vérifier que la société libérale dans laquelle nous vivons n'aime pas trop les modalités préventives; on y juge qu'il faut éviter trop

### Nous ne sommes pas assez attentifs aux excès de l'individualisme libertarien.

de garde-fous a priori et qu'on peut se contenter de corriger les dégâts, respectivement de punir les fautifs. Malheureusement, cette tolérance devient vite un laxisme. On le voit bien avec les problèmes écologiques majeurs liés aux développements industriels, déchets de l'industrie chimique, dégâts humains de l'amiante, pollution des eaux, sans parler du nucléaire. Dans un autre registre, les impropriétés et délits mis au jour dans le domaine financier et bancaire en donnent des exemples éclatants; on aurait évité une bonne partie de ces scandales en étant plus attentif a priori.

NB selon Pelluchon: «Le rejet de certaines conceptions, notamment de l'individualisme libéral, n'implique pas le rejet des institutions libérales. Il est sinon la condition de leur maintien, du moins l'occasion de les enrichir.»

### Le problème de la représentation des êtres/entités autres que les humains vivants

Citation du philosophe et environnementaliste américain Holmes Rolston: «Les préférences des hommes sont trop sectaires [et sectorielles]? question

de J. M.] pour fournir une base satisfaisante permettant de décider ce qui est désirable d'un point de vue environnemental.» Une grande question est de savoir quelles instances de délibération peuvent rendre applicables les principes d'éthique du quotidien et du long terme dans une société pluraliste. Pelluchon: «La mise en place d'une politique intégrant les priorités écologiques exige de penser à nouveaux frais la notion de la représentation.»

Dans nos systèmes juridiques, ne peuvent généralement avoir des droits que des personnes vivantes. Beaucoup demandent qu'on pense aux générations futures, aux espèces animales et aux biotopes menacés mais ces entités n'ont pas de droits positifs. La «Déclaration universelle des droits de l'animal», rédigée en tant que charte éthique à l'initiative de la Ligue internationale des droits de l'animal, a été proclamée solennellement à Paris le 15 octobre 1978 mais elle n'a aucune portée juridique actuellement. Il est vrai que des précautions sont entrées dans les législations nationales: les espèces menacées bénéficient d'une protection; en Suisse, on a légiféré précisément (certains pensent trop précisément) sur les conditions de vie des animaux domestiques; des propositions ont été faites de postes d'avocat des animaux.

## Pelluchon affirme la primauté de la responsabilité sur la liberté.

Il reste que la représentation des humains non encore nés et des autres espèces vivantes représente un défi difficile. Ces représentants devront prendre la parole au nom des «choses» (ou d'humains encore virtuels) et énoncer les «lois de la Biogée», selon un terme de Michel Serres [8]. Théoriquement, c'est le rôle des parlements, censés avoir une vue prospective et réfléchir au futur du pays, respectivement, à l'avenir du monde; mais on sait à quel point leur attention est focalisée sur la situation et les envies de leurs électeurs ici et maintenant.

Nous sommes appelés à corriger la manière dont nous concevons l'action politique: «Celle-ci ne devrait plus être pensée comme la réalisation d'un plan déterminé à l'avance par la volonté d'un homme ou d'un corps politique, mais il s'agit de consacrer du temps et des efforts à la compréhension des rapports entre les choses, afin d'étudier les conditions de notre interaction harmonieuse avec elles.»

### En guise de conclusion

Commentant l'ouvrage discuté ici, Mark Hunyadi, journaliste et philosophe, écrit: «Plutôt que de se focaliser sur les droits des individus, cette nouvelle

éthique met en son cœur la vulnérabilité qui caractérise tous les êtres qui peuplent notre monde. Celle-ci ne doit pas s'arrêter à la simple sollicitude envers autrui, elle exige un travail plus radical d'ouverture, d'écoute, de considération» (pour tous, notamment les plus faibles). «La sortie de crise est au prix d'une conversion du regard, une conversion de nous-mêmes, par laquelle nous apprendrons à n'usurper la place de personne.» [9].

Il importe, selon la philosophe Pelluchon, d'affirmer la *primauté de ma responsabilité sur la liberté*. Notre responsabilité passant avant notre liberté? Combien aujourd'hui sont-ils prêts à l'entendre? Les politiques engagés dans la vie publique, et qui doivent/veulent être périodiquement réélus, peuvent rétorquer (critique qui a été faite à Kant) que les philosophes ont les mains blanches mais n'ont pas de mains! Il reste que nous avons besoin de philosophes. Hunyadi encore: «Dans cent ans, si les choses tournent définitivement mal, personne ne pourra dire que les philosophes ne nous avaient pas avertis.» A bon entendeur salut.

### Références

- 1 Pelluchon C. *Eléments pour une éthique de la vulnérabilité*. Paris: Ed. du Cerf (Humanités); 2011.
  - 2 Morin E. *La Voie – Pour l'avenir de l'humanité*. Paris: Fayard, 2011. Discuté dans Martin J. «Il faut sauver le soldat Terre». *Bull Méd Suisses*. 2011;92(34):1302.
  - 3 Benaroyo L. *Ethique et responsabilité en médecine*. Genève: Ed. Médecine et Hygiène; 2006. Analyse in Martin J. *Ethique médicale – Compléter un cadre contractuel par une démarche humaniste*. *Bull Méd Suisses*. 2007,88(11):471–3.
  - 4 Martin J. «Enhancement», amélioration de l'être humain – A propos (d'une partie) des questions que cela pose. *Bioethica Forum*. 2011;4:153–5.
  - 5 Leopold A. *Almanach d'un comté des sables* (publication originale en 1949). Paris: Flammarion; 2000.
  - 6 Naess A. *Ecologie, communauté et style de vie*. Editions MF; 2008.
  - 7 Ogien R. *L'influence de l'odeur des croissants chauds sur la bonté humaine et autres questions de philosophie morale expérimentale*. Paris: Grasset; 2011.
  - 8 Serres M. *Temps des crises*. Paris: Ed. Le Pommier; 2009.
  - 9 Hunyadi M. *Le Temps* (Genève), 21 janvier 2012, p. 37.
- \* La mention de contemplation rappelle la question interpellante de savoir si quelque chose est beau en soi ou parce que je le regarde. Il y a aussi cette phrase de Charles-Ferdinand Ramuz «C'est parce que tout doit finir que tout est si beau», que je trouve forte en rapport avec nos existences individuelles mais dont je ne veux pas si elle servait à justifier que la nature elle aussi doit finir!
- \*\* En allemand en matière d'environnement, on parle généralement de *Umwelt*. Mais il conviendrait de mettre en valeur la notion de *Mitwelt* (ce avec quoi l'on vit), qui rend bien la réalité d'une coexistence participative, une vraie convivialité.